



FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Septembre 2016

Notre Conseil exécutif national s'est réuni du 20 au 22 septembre 2016, à Ottawa. Voici les faits saillants de ses délibérations et décisions.

In memoriam

Le Conseil exécutif national (CEN) a observé une minute de silence à la mémoire des membres décédés de notre famille du SCFP : la consœur Karen Stout-Smith, section locale 650; la consœur Cindy Kuzek, section locale 4875; le confrère Art Kingsnorth, section locale 1858; le confrère Richard Hare, section locale 2950; la consœur Ruth Shymka, section locale 2550; le confrère Owen Dykstra, section locale 23 (ancien président du SCFP-C.-B., retraité); le confrère Richard Gates, section locale 15 (retraité); le confrère Barry Sacerty, section locale 1858 (retraité); le confrère Bill Doherty, section locale 50 (retraité); la consœur Sharon Graham, membre du personnel – bureau de Sault-Ste-Marie; le confrère Alistair Mackenzie, membre du personnel – bureau régional de la Saskatchewan; le confrère Michael Stokes, membre du personnel – bureau de Niagara; le confrère Neil Bradbury, membre du personnel à la retraite – bureau régional de la Colombie-Britannique; le confrère Gordon Allan, membre du personnel à la retraite – bureau de London.

Nouvelle membre au Conseil

La consœur Marie-Josée Alvarez s'est jointe au CEN à titre de nouvelle vice-présidente régionale représentant le Québec. Elle a été choisie par le Conseil exécutif national parmi les nominations proposées par les organismes à charte de cette province. La consœur Alvarez a été assermentée au début de la réunion.

Résolution du CEN – Éducation postsecondaire

Le CEN a adopté une résolution d'appui à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, qui revendique une éducation postsecondaire publique, de qualité et accessible pour tous les Canadiens. La résolution invite aussi nos membres à participer à la Journée nationale d'action de la FCE, qui aura lieu le 2 novembre 2016. Voir la résolution complète ici <http://scfp.ca/resolution-du-cen-le-scfp-soutient-la-federation-canadienne-des-etudiantes-et-etudiants-dans-sa>.

Comité du CEN – Représentation de la diversité

Le CEN a créé un sous-comité dont le mandat est d'étudier la possibilité de créer d'autres vice-présidences de la diversité au Conseil exécutif national. Le sous-comité doit soumettre au Conseil des recommandations qui formeront la base d'une modification aux statuts à présenter au congrès national de 2017. Le sous-comité devra achever son travail et présenter son rapport au CEN avant le début des congrès des divisions provinciales de l'année prochaine.

Groupe de travail sur la Caisse nationale de grève

A l'unanimité, le CEN a adopté le rapport et les recommandations du Groupe de travail sur la Caisse nationale de grève. Le Groupe de travail avait été créé après le congrès national de 2015, selon les directives du document d'orientation stratégique de 2015-2017. Voici quelques changements résultant de ses recommandations :

- La réduction de la période d'attente, qui passera de 9 à 4 jours. Les indemnités de grève seront désormais versées dès le cinquième jour d'une grève.
- Une augmentation du remboursement des frais associés aux arbitrages de différends, qui passera de 75 % à 90 %.
- La révision automatique des règlements à tous les quatre ans.

Tous les changements sont entrés en vigueur le 22 septembre. Vous trouverez les règlements mis à jour de la Caisse nationale de grève en ligne à <http://scfp.ca/les-reglements-de-la-caisse-nationale-de-greve>.

Rapport des syndicats nationaux

Nos trois syndicats nationaux, Mark Goodwin de l'Ontario, Christian Trudeau du Québec et Karen Ranalletta de la Colombie-Britannique ont présenté leur rapport pour 2015. Les syndicats ont trouvé les livres en ordre. Ils ont félicité les confrères Fleury, Hancock et Moist pour tout ce qu'ils ont fait à ce chapitre au cours de la dernière année.

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 22 demandes de campagnes à frais partagés totalisant 1 305 468,88 \$, et 9 demandes de soutien financier pour des frais juridiques, pour un total de 221 993,70 \$.